



Médecins cubains à la rescousse de la France: «les moyens de L'Hexagone ne peuvent pas être mobilisés sur l'outre-mer»

Entretien avec François-Michel Lambert, député

Par [François-Michel Lambert](#)

Mondialisation.ca, 02 avril 2020

[Sputnik New](#) 1 avril 2020

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#),

[L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Confronté à la propagation du coronavirus en Guadeloupe, Martinique et Guyane, l'État français a décidé de faire appel à des médecins cubains dans ces territoires ultramarins, en déficit de personnels soignants. Sputnik a interrogé à ce sujet le député François-Michel Lambert, qui a récemment lancé un appel dans ce sens.

Après cinquante-quatre médecins et infirmières accueillis en Italie, trente-neuf en Andorre, c'est au tour de la France, confrontée à la crise du coronavirus, de [faire appel au personnel médical](#) de Cuba. Un décret du Premier ministre [datant du 31 mars](#) a acté cette décision, réclamée par de nombreux élus des départements d'outre-mer, en particulier la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, considérées comme des déserts médicaux.

Entretien avec François-Michel Lambert, député

Parmi les quarante-six parlementaires qui ont lancé ou rejoint cet appel, François-Michel Lambert, député de sensibilité écologiste des Bouches-du-Rhône (ex-LREM, maintenant inscrit au parti Régions et peuples solidaires) et président du groupe d'amitié France-Cuba, a répondu à nos questions:

«Face à cette situation d'urgence, nous avons demandé à ce que les territoires, notamment ultramarins, puissent bénéficier de renforts d'experts, en tout premier lieu d'experts cubains, qui sont les experts mondiaux sur ce type de crise sanitaire.»

Jusqu'à-là, l'exercice de la médecine sur le territoire de l'Union européenne par des professionnels de santé extraeuropéens était interdit.

Le décret publié par Édouard Philippe le 31 mars permet ainsi, pour la «durée de l'état d'urgence sanitaire», de faire appel à du personnel médical, notamment cubain, dans les territoires d'outre-mer suivants: Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

«Deux navires militaires au large de la Guadeloupe et de la Martinique»

Les élus des Antilles n'ont pas attendu l'épidémie de Covid-19 pour réclamer davantage de moyens médicaux. Cela fait de nombreuses années qu'ils alertent sur le déficit sanitaire de leurs territoires, notamment sur le manque de spécialistes en diabète, gynécologie, ophtalmologie, néphrologie et épidémiologie. Au-delà de ces manques structurels, le député François Michel-Lambert explique la décision de l'exécutif:

«La France a décidé d'envoyer dans quelques semaines [deux navires militaires](#) au large de la Guadeloupe et de la Martinique, mais ça ne saurait suffire, donc il faut trouver des moyens. Les moyens de L'Hexagone ne peuvent pas être mobilisés sur l'outre-mer, puisque nous subissons la pandémie de plein fouet sur la partie européenne de la France.»

Pour le moment, les DOM-TOM sont moins touchés par l'épidémie que la métropole. Sur la chaîne de télévision Outre-mer la 1ère, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, a avancé le [chiffre de 666 contaminés](#) au 31 mars. Mais face à un système de santé plus précaire dans ces régions, l'État tente de prendre ses précautions, explique le député: «Il ne peut pas y avoir, notamment dans les territoires ultramarins, de citoyens de seconde zone par rapport à ceux qui sont dans l'Hexagone.»

Santé: «Les Cubains sont au-dessus des États-Unis»

Quant à la décision d'envoyer un contingent cubain, l'annonce ne saurait tarder. Pourquoi Cuba en particulier? Premièrement, pour «une logique de proximité», justifie le parlementaire né à La Havane. Deuxièmement, le personnel médical cubain est formé à ce genre de pandémies, notamment avec Ebola en Afrique. Présents dans 38 pays afin de lutter contre le coronavirus, François-Michel Lambert estime que «ce sont les plus grands experts au monde d'intervention sur ce type de crise sanitaire». Détenant le record mondial du nombre de médecins par habitant, soit plus de huit pour 1.000 habitants, l'île longtemps dirigée par Fidel Castro a perfectionné son système sanitaire:

«L'espérance de vie, les différents indicateurs sanitaires qui existent au niveau international, montrent que les Cubains sont au-dessus des États-Unis dans quasiment tous ces indicateurs, que ce soit la survie des enfants en bas âge, la qualité de vie jusqu'à un âge avancé. Ceci est dû au nombre important de médecins, mais aussi à une politique de prévention sanitaire élevée.»

Une réussite dans le domaine de la santé qui permet à Cuba d'exporter ses services médicaux, représentant l'une des premières rentrées de devises pour le pays. Ainsi, le député écologiste évoque le chiffre de «3.000 à 4.000 dollars par mois» pour chaque médecin, et bien moins pour les infirmiers. Peut-on alors parler d'une forme de soft power cubain?

«Certains envoient leurs experts militaires qu'ils font payer aux autres pays pour mener une guerre, Cuba envoie ses experts médicaux, qu'ils font évidemment payer aussi, pour sauver des vies.»



[Médecins cubains en Italie: «Cuba est un géant en matière de médecine»](#)

Sous embargo américain renforcé depuis peu par Donald Trump, Cuba tente de développer une approche différenciée en termes de recherche médicale. Confronté à des difficultés d'accès à certains matériels de pointe, l'île est pourtant en capacité de produire des médicaments. François Michel Lambert évoque ainsi la [production de l'Interferon Alpha 2b](#), qui pourrait se révéler efficace pour guérir du Covid-19:

«Ce médicament a été testé en Chine et en Corée avec des résultats qui semblent positifs. Nous continuons à travailler avec les autorités cubaines pour regarder si ce médicament pourrait être utilisé en France. Il faut une consolidation de la justesse de l'apport de ce médicament dans le cadre de la crise.»

Jean-Baptiste Mendès

La source originale de cet article est [Sputnik New](#)
Copyright © [François-Michel Lambert](#), [Sputnik New](#), 2020

Articles Par : [François-Michel Lambert](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca